

*Observer Apprendre**Publier Agir*

# La Lettre du Héron

Suivez nous sur la page Facebook**Juillet-Août-Septembre 2023**

## **Succès de la Formation Ornithologique dispensée par le GON**

Les inscriptions à la session 2023-2024 rencontrent un véritable succès ! Presque 100 élèves (34 en N1, 29 en N2 et 30 en N3) vont suivre la formation. Voilà une belle reconnaissance de la qualité de la transmission du savoir dont font preuve tous les formatrice.eur.s. Merci à elles/eux !

## **Décisions prises au CA**

Le Conseil d'Administration du GON se réunit une fois par mois (une réunion de bureau ayant lieu quelques jours plus tôt). Voici quelques décisions qui ont été prises lors de la réunion du 14 septembre dernier.

Les atteintes à la nature (destructions d'espèces protégées, d'habitats, pollutions...) ne manquent malheureusement pas et défendre le droit de l'environnement devient de plus en plus complexe, surtout d'un point de vue juridique. Aussi, le GON a décidé de faire appel à un avocat, en l'occurrence une avocate pour faire appliquer la réglementation et défendre ses intérêts. Cette personne était déjà intervenue avec succès dans l'affaire Tereos.

Le bien-être des salariés est une des préoccupations majeures des membres du CA. Aussi, pour leur éviter de passer trop de temps en transports, l'équipe

littorale a pu emménager il y a déjà quelques temps dans des locaux à proximité de leurs lieux de missions. Cette fois, c'est l'équipe de « l'intérieur » qui va investir au 1<sup>er</sup> octobre des locaux au sud de Douai. Nous espérons ainsi réduire notre bilan carbone et faire des économies en frais de déplacement.

Le CA a acté la démission de Coralie Burrow et nous en profitons pour la remercier pour son investissement.

Un nouvel administrateur a été coopté, il s'agit de Philippe De Beyter. Il apportera ses compétences sur les volets juridique et social.

Prochaine Assemblée Générale : la date du 13 avril a été fixée. Le choix du lieu sera fait ultérieurement.

Le nombre d'adhérents est proche de 900 au 1<sup>er</sup> septembre !

## **Départ d'un salarié**

Gary Williams de l'équipe littorale quitte notre association à la fin du mois d'octobre et sera remplacé par Gauthier Poirier.

## **Partenariat MNHN/CNRS/GON**

Le 27 juin dernier, deux équipes de scientifiques du CNRS et du MNHN sont venues étudier les **Mouettes tridactyles** boulonnaises installées sur les murs de l'écluse Loubet dans le port de Boulogne-sur-Mer.

27 oiseaux ont été bagués et équipés de GPS ou de GLS pour connaître leurs déplacements, notamment leurs zones d'alimentation durant toute une année. Différents prélèvements ont aussi été réalisés : sang, proies régurgitées. Les opérations assurées par les 3 scientifiques ont été assistées par les salariés et bénévoles du GON. Encore un bel exemple de partenariat entre des organismes scientifiques et une association incontournable dans le domaine de la connaissance, de la protection et de la formation.

### **ESOD : la Belette reste piégée dans le Pas-de-Calais**

Suite à la parution de l'arrêté du 4 août dernier listant la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (ex « nuisibles ») pour les 3 années à venir, les associations de protection de la Nature (One Voice et LPO) ont saisi le Conseil d'Etat afin de faire suspendre le texte en urgence. La Belette reste ainsi inscrite dans cette liste uniquement dans le département du Pas-de-Calais ! Une aberration, quand on sait le rôle écologique majeur que joue ce petit mustélide en éliminant efficacement les petits rongeurs. C'est donc un allié pour les activités agricoles et forestières ! La fédération de chasse affirme qu'elle cause « d'importants dommages » qu'elle estime à plus de 10 000 €, ce qui justifierait son classement. Inutile de dire que ces constats de dégâts ne sont jamais vérifiés !

Le 28 août, le Conseil d'Etat a malgré tout donné raison aux autorités et aux chasseurs sur la forme du texte, une audience sur le fond étant prévue ultérieurement.

### **Participation du GON à diverses manifestations**

Le GON a tenu des stands présentant ses différentes activités. Merci aux bénévoles et salariés pour les tenues de permanences.

- Fête de la Mer à Boulogne-sur-Mer du 13 au 16 juillet ;
- Fête du PNR des Caps et Marais d'Opale le 10 septembre à Samer ;



- Zoo de Lille le 16 septembre
- « Une Journée à la Ferme » à Courcelles-le-Comte le 17 septembre ;



- Clôture de l'ABC Pévèle Carembault en forêt de Phalempin le 23 septembre ;
- Fête des assos à Douai le 24 septembre ;
- Cité Nature en fête le 1<sup>er</sup> octobre à Arras.

Le Héron – Dir. de la publication : Alain NAESSENS.  
 Supp. au bulletin semestriel. Tirage : 200 exemplaires – Dépôt légal :  
 Préfecture du Nord, CPPAP n°57491